

Trente et une clauses de confidentialité à survie

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

214 contrats · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucune clause n'est classée en « bonne » ou « mauvaise »**. Une clause de dix ans peut être excellente dans un contrat et absurde dans un autre, selon ce que le contrat protège.

Situation	Contrats	Part
Clause avec survie explicite	31	14 %
Clause sans survie explicite	68	32 %
Aucune clause de confidentialité	115	54 %
Total	214	100 %

Les 31, par durée de survie

Durée prévue	Contrats
2 ans	9

Durée prévue	Contrats
3 ans	11
5 ans	5
10 ans	2
Sans limitation de durée	4

Les 4 « sans limitation de durée » sont signalés parce que leur rédaction diffère des 27 autres, et non parce qu'ils poseraient un problème. L'agent ne dit pas si une telle clause est valable ou opposable.

Ce qui est fourni pour chacune des 31

Élément	Fourni ?
Le contrat	Oui
L'article	Oui
Le texte exact de la clause	Oui
La durée de survie prévue	Oui
Une appréciation sur la clause	Non

Ce que la recherche a coûté

Indicateur	Valeur
Contrats parcourus	214
Durée	12 secondes
Ce que ça fait gagner	Savoir que la question a une réponse chiffrée avant de la poser

Le gain n'est pas la lecture des 214 contrats : personne ne l'aurait faite. Le gain est de pouvoir poser à un conseil une question qui porte sur 31 contrats identifiés plutôt que sur un portefeuille.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.